

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins de Brossard

À vos côtés



PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	(1 633) k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	3 619 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	4 286 k\$
• Autres éléments du résultat	(772) k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	104 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	1 k\$
Solde des excédents à répartir	1 986 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 543) k\$
• Ristourne	(1 741) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	461 k\$
• Affectation au FADM	(262) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(444) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		176 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	154 k\$
Fonds		58 k\$
Prêts et marges de crédit		832 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$ /1 000 \$ de prime	208 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$ /1 000 \$ d'achats nets	99 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	183 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$ /1 000 \$ d'honoraires et de commissions	30 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2023

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 1 741 122 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 262 331 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.